



Communiqué de presse  
Paris, le 12 avril 2018

## Dans un contexte de mutation profonde, les coopératives laitières se mobilisent pour des collectifs plus forts

Trente ans de quotas, deux années de crise : la filière laitière vit une mutation profonde, empreinte de nouveaux risques et d'opportunités renouvelées. Dans ce contexte de changements, tous les acteurs de la filière laitière ont un rôle à jouer pour apprendre à gérer les effets d'une volatilité exacerbée :

- Au niveau européen bien sûr, où l'enjeu actuel se concentre sur l'écoulement des stocks de poudre qui pèsent sur le marché : un premier axe franco-allemand de positionnement est en train de s'élargir à l'ensemble des transformateurs et producteurs d'autres pays européens. Des solutions concrètes sont proposées ce matin même à Phil Hogan, Commissaire européen à l'Agriculture.
- Au niveau des coopératives laitières également : pour toujours mieux accompagner leurs associés-coopérateurs, d'autant plus dans ce nouveau contexte, Coop de France Métiers du Lait a lancé une enquête pour évaluer la perception des adhérents sur leur relation à leur coopérative. Les résultats présentés ici confirment que l'attachement au système coopératif est partagé par les adhérents (pour 2/3 des interviewés) et que la rémunération est le principal point d'amélioration attendu (pour 43% d'entre eux).

### Écouler les stocks grâce à un consensus européen

Deux enjeux se posent aujourd'hui en Europe :

- A court terme, écouler les stocks de poudre qui pèsent lourdement sur les marchés.
- A moyen terme, mettre en place des outils de prévention et gestion de crise plus efficaces.

En réunion ce matin à Bruxelles, les représentants lait du COPA-COGECA et d'EDA (European Dairy Association) présentent à Phil Hogan des propositions concrètes pour écouler les 370 000 tonnes de poudre encore stockées, soit l'équivalent du quart de la production annuelle communautaire de poudre de lait écrémé : les marchés en pâtissent, les prix aux producteurs aussi ! Gageons qu'un consensus européen pèse suffisamment pour qu'une issue soit enfin trouvée, sans déstabiliser les marchés.

*« Des solutions existent, comme l'utilisation de ces stocks pour la nutrition animale, portée par l'interprofession. Si l'influence française commence à payer avec un accord franco-allemand élargi à d'autres pays, le chemin est encore long pour convaincre la Commission européenne et faire basculer les décisions. La situation sur les marchés en 2018 en dépend et constitue un préalable indispensable à une remontée significative du prix du lait », déclare Damien Lacombe, président de Coop de France Métiers du Lait.*

De façon plus pérenne, parce que la volatilité est désormais un élément structurel de leur activité, les Coopératives Laitières poursuivent leurs démarches auprès des pouvoirs publics européens pour demander la mise en place d'outils de prévention et de gestion de crise afin de gagner en réactivité et en efficacité. C'est aussi à cette condition que les opérateurs pourront bénéficier des opportunités rendues possibles par l'ouverture des marchés.

## La priorité des coopératives laitières : être en phase avec les attentes de leurs adhérents

Dans un contexte libéralisé où la stratégie est revenue aux mains des entreprises et les différences de modèles aux devants de la scène, les Coopératives Laitières souhaitent plus que jamais être en phase avec les attentes de leurs adhérents. Le meilleur moyen d'y parvenir ? Connaître leur perception et leur ressenti sur : leur activité, le modèle coopératif, le relationnel avec leur coopérative, et le niveau d'accompagnement de celle-ci. Cette enquête sera annualisée pour devenir un baromètre et identifier les évolutions à apporter à travers des plans d'actions spécifiques.

Les résultats de cette première édition de l'enquête\* nous révèlent :

- L'attachement au système coopératif, à son ancrage dans les territoires et sa capacité à défendre les intérêts des éleveurs laitiers :
  - 67% des éleveurs laitiers interrogés sont personnellement attachés au système coopératif, soit les 2/3 ;
  - 73 % d'entre eux considèrent que, en France, les coopératives laitières sont des acteurs majeurs dans la vie des territoires ;
  - 58% des éleveurs laitiers considèrent que le système coopératif est le plus adapté pour défendre leurs intérêts ;
  - 58% ont confiance dans leur laiterie.
- Concernant leur satisfaction vis-à-vis de leur laiterie :
  - C'est sur leur relationnel avec la coopérative que les éleveurs sont les plus satisfaits, pour 64% d'entre eux ;
  - 54 % sont également satisfaits de l'accompagnement technique des éleveurs ;
  - 48 % sont satisfaits de l'accompagnement pour aider les jeunes éleveurs à s'installer. Cette perception augmente chez les moins de 45 ans pour atteindre 59%.
- A travers plusieurs questions, les éleveurs laitiers se sont également exprimés sur leur perception de la vie démocratique et des échanges au sein de la coopérative :
  - Les éleveurs coopérateurs disent participer régulièrement aux assemblées générales pour 45% d'entre eux et ¼ participent toujours aux réunions de producteurs auxquelles ils sont conviés ;
  - 58 % considèrent qu'il est facile d'exprimer leurs points de vue auprès de la laiterie ;
  - Enfin, 55% considèrent qu'ils sont bien représentés par les administrateurs, proportion qui passe à 65% pour ceux qui participent aux assemblées générales et aux réunions de producteurs.

*« On a tous à apprendre de ces trois années difficiles pour se renforcer. Le modèle coopératif fonctionne mais nous devons mieux le valoriser, continuer nos efforts pour accompagner nos adhérents et les inciter à participer davantage aux réunions. Nous allons travailler sur des plans d'actions pour améliorer la pédagogie, la communication et la transparence. Enfin nous avons évidemment à créer toujours plus de valeur sur les marchés et mieux expliquer les mécanismes de partage des résultats : sans surprise au regard du contexte, l'amélioration de la rémunération est la priorité pour 43% de nos adhérents. Les travaux en cours au sein du Plan de filière et dans le cadre du projet de loi pour la rénovation des Relations commerciales sont à ce titre fondamentaux », commente Damien Lacombe, président de Coop de France Métiers du Lait.*

\*Enquête menée par le cabinet ADquation : entretiens téléphoniques réalisés auprès d'un panel représentatif de 301 associés-coopérateurs laitiers, répartis dans toute la France, du 6 au 16 mars 2018.

### A propos de la Coop de France Métiers du Lait

Coop de France Métiers du Lait a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. Coop de France Métiers du Lait s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de Coop de France Métier du Lait, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par leurs associés-coopérateurs. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros en 2016. Plus de 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

### Contacts presse – Agence Pressario

Hortense Grégoire – 01 46 24 19 80 / [hortense.gregoire@pressario.fr](mailto:hortense.gregoire@pressario.fr) - Gypsie Bloch – 06 23 75 21 67 / [gypsie@pressario.fr](mailto:gypsie@pressario.fr)  
Coop de France Métiers du Lait : Mélodie DENEUVE - 06 89 75 30 04 / [melodie.deneuve@coopdefrance.coop](mailto:melodie.deneuve@coopdefrance.coop)